

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 67 (1922)
Heft: 4

Rubrik: Informations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

« Garde à vous » dans l'intérêt du sport militaire lui-même !

Les faits sont du reste venus eux-mêmes apporter une confirmation aux réflexions qui précédent. Le mauvais temps a anéanti le programme, et pour ne pas rendre les préparatifs inutiles le commandant du bataillon en question s'est vu contraint d'accorder, durant la seconde semaine, le temps nécessaire au concours prévu pour le dimanche. Ce temps a dû être prélevé sur les heures de travail.

* * *

La délégation militaire de l'Association suisse des clubs de ski a établi son rapport sur le concours national de patrouilles militaires de Davos, les 3-5 février 1922. Trente patrouilles ont pris le départ ; 26 ont été classées. Le parcours, à raison des dangers d'avalanches, a été réduit de 26 à 16 kilomètres avec 260 mètres de différence de niveau en montée.

La première patrouille a fait le trajet en 1 h. 35 min. 10 sec. ; la quinzième en 2 h. 18 sec. et la vingt-sixième en 2 h. 35 min. 30 sec. Ces résultats sont très bons.

En constatant qu'une fois de plus son but a été atteint, la Délégation militaire relève le fait que les dernières patrouilles appartiennent toutes à des unités qui ne se recrutent pas dans les régions montagneuses ; elle annonce qu'elle étudie la question de savoir comment on pourrait, à l'avenir, rendre plus facile aux patrouilles des troupes se recrutant en plaine une participation équitable à ces grands concours militaires annuels.

Les courses de 1923 auront lieu à Grindelwald.

INFORMATIONS

SUISSE

IN MEMORIAM. — S'intéresser aux enfants russes, aux enfants viennois, aux enfants d'Allemagne et de France, c'est bien. La sympathie pour la souffrance ne connaît pas les frontières et le bien que l'on fait à son frère, pour les maux que l'on souffre est un soulagement. *In Memoriam* s'intéresse, comme on sait, aux enfants suisses, notamment aux orphelins des soldats morts à la suite des troubles de 1918. Un Rapport sur l'activité du Comité central et de la section vaudoise, durant l'année 1921, nous apprend que l'œuvre au début difficile

s'est généralisée, qu'elle a complété son organisation, qu'elle s'est affiliée à la Fondation du Don national suisse et qu'elle y remplit une tâche active et bienfaisante. A la tête de toute l'organisation pour l'ensemble de la Suisse se trouve un office central, dirigé par le chef des œuvres sociales de l'armée. La Fédération *In Memoriam* groupe, pour l'aide aux survivants, toute la Suisse occidentale, savoir les cantons de Bâle-Ville et Campagne, Fribourg, Genève, Neuchâtel, Soleure, Valais et Vaud. Pour les autres cantons, l'aide est assurée, selon les circonstances, soit par les Fondations Winkelried, soit par les Directions militaires cantonales, en rapport ou non avec l'Association pour le Bien du soldat.

L'espace dont nous disposons ne nous permet pas, malheureusement, d'entrer dans le détail de l'activité de *In Memoriam*. Nous le regrettons. Nous engageons vivement nos camarades à demander communication du Rapport au Secrétariat permanent, Grand-Chêne 3, Lausanne. Cette lecture est des plus intéressante et de nature à gagner à la jeune et très utile association toutes les sympathies et le plus actif intérêt.

Le Comité central est constitué comme suit : *Président*, major F. C. Hoguer, à Lausanne ; *vice-président* : le Dr H. Iselin, à Bâle ; *secrétaire-caissier*, le 1^{er} lieut. Brun, à Genève ; *membres*, M. Aug. Haag, secrétaire communal, à Neuchâtel ; le lieut.-col. Couchepin, conseiller national, à Martigny ; le major Ottoz, secrétaire au Département militaire, à Fribourg ; le major Seiler, commandant d'arrondissement, à Soleure.



BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Le Rhin et la France, par J. Aulneau. Histoire politique et économique. In-16. Paris 1921. Plon-Nourrit et C^{ie}. Prix : 9 fr.

Le Rhin ! tout le monde le réclame. Becker l'a proclamé allemand ; Musset l'a célébré français ; et nous autres, en Suisse, nous chantons : Il est à nous le Rhin.

Cela, c'est la poésie. Mais il y a la géographie, plus positive, l'ethnographie, plus impérative, la politique, plus réaliste, l'histoire, plus fluctuante.

M. Aulneau examine cette dernière dans ses relations avec le fleuve, des origines celtiques et germaniques au traité de Versailles, en passant par la Gaule de César, les Francs de Clovis et de Charlemagne, les Capétiens, les Valois, les Bourbons, la Révolution française et le régime napoléonien. Et toujours l'histoire se répète :